

PRESENTATION

PROGRAMME EGALITE DES CHANCES A L'ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE LOUIS-LUMIERE

Contexte

L'École nationale supérieure Louis-Lumière et la Fondation Culture & Diversité mettent en place un programme d'égalité des chances depuis 2013 pour favoriser l'accès des jeunes issus de milieux modestes à des études d'excellence dans le domaine du cinéma, de la photographie et du son.

Le programme Égalité des Chances à l'ENS Louis-Lumière se décline en 4 étapes : en amont, des séances d'information et de sensibilisation des lycéens de l'éducation prioritaire sur les métiers et les formations de l'ENS Louis-Lumière. Ensuite, une Classe Egalité des Chances s'adressant aux jeunes étudiants boursiers de l'enseignement supérieur en Île-de-France afin de favoriser leur réussite au concours de l'ENS Louis-Lumière. Les étudiants admis à l'École bénéficient pendant leurs études d'un accompagnement financier, culturel et logistique. Ils sont ensuite accompagnés dans leur insertion professionnelle par la Fondation Culture & Diversité.

Étape 1 : information et sensibilisation des lycéens et présentation des formations de l'ENS Louis-Lumière et des métiers liés

Cette étape, à destination d'établissements relevant de l'éducation prioritaire ou de BTS audiovisuels, a pour objectif d'expliquer ce que sont les métiers du cinéma, de la photographie et du son et de faire découvrir l'ENS Louis-Lumière et ses formations. Ces lycéens assistent à une présentation de deux heures réalisée par des intervenants et des étudiants de l'École lors de laquelle ils débattent, sur la base de projections de films, d'échanges et de rencontres. Les lycées peuvent également être invités à visiter les locaux de l'École.

Étape 2 : la Classe Egalité des Chances

La Classe Egalité des Chances est un accompagnement à la préparation du concours d'entrée de l'ENS Louis-Lumière. Elle s'adresse à une quinzaine d'étudiants boursiers de l'enseignement supérieur aux échelons les plus élevés, inscrits dans un établissement d'études supérieures en Île-de-France.

Elle se déroule de juillet à février : après une séance d'introduction en juillet, les élèves sélectionnés bénéficient d'une semaine de remise à niveau en physique, mathématiques et anglais à la fin du mois d'août.

Ensuite, chaque samedi jusqu'en février, les élèves assistent à 4 heures de cours dispensées par les professeurs de l'École. Le programme s'articule autour des trois spécialités (cinéma, photographie et son) avec des enseignements liés à l'histoire des arts, aux sciences et aux techniques, à l'analyse (filmique, photographique, écoute critique,) et à la méthodologie propre aux épreuves du concours.

A la suite de la Classe Egalité des Chances, les étudiants s'engagent à passer le concours d'entrée à l'École, sans quota ni voie parallèle d'accès. Les frais d'inscription au concours sont pris en charge par la Fondation Culture & Diversité.

Étape 3 : accompagnement pendant les études

Cette troisième étape a pour objectif de continuer à accompagner les élèves ayant participé à la Classe Egalité des Chances autour de 2 piliers : **logistique et financier** (prise en charge des frais d'inscription au concours, bourses d'études, prêts à taux zéro, bourses d'urgence, aide au logement), **culturel** (sorties culturelles, carte Club Artistik Rezo, Passepartout du Forum des Images).

Étape 4 : accompagnement après les études

Cette dernière étape vise à accompagner les étudiants diplômés dans leur insertion professionnelle grâce aux dispositifs suivants : diffusion d'offres d'emplois et de stages, ateliers professionnels, rencontres professionnelles et diffusion de leurs créations.



L'École nationale supérieure Louis-Lumière propose une formation initiale professionnalisante, à la fois théorique et pratique, technique et artistique, propre à satisfaire les attentes des professions de l'image et du son. Placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'École est un établissement public d'enseignement supérieur qui recrute à Bac +2 par voie de concours. Elle dispense un enseignement dans le cadre de trois sections - cinéma, son, photographie – sanctionné par un diplôme de niveau Bac + 5 (qui confère le grade de Master). La scolarité est gratuite. L'École compte 150 élèves répartis par promotions de 16 dans chaque section. L'École est aujourd'hui située au sein de La Cité du Cinéma (Plaine Saint Denis, métro Carrefour Pleyel). www.ens-louis-lumiere.fr



Créée en 2006, la Fondation Culture & Diversité, fondation d'entreprise de FIMALAC, repose sur la conviction que l'un des enjeux majeurs de notre société est de permettre au plus grand nombre un égal accès aux repères culturels et aux pratiques artistiques. Son action favorise l'accès aux grandes Écoles de la Culture pour les jeunes issus de milieux modestes en partenariat avec : l'École du Louvre, 19 Écoles supérieures d'art et de design, 17 Écoles nationales supérieures d'architecture, les Écoles supérieures d'arts appliqués Boule, Duperré, Estienne, l'ENSAAMA, l'Institut national du patrimoine, La Filière - Centre National de Formation, l'École supérieure de journalisme de Lille, l'École de la Comédie de Saint Etienne, le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, l'Académie de l'Union, l'Institut national de l'audiovisuel, La Fémis, l'École nationale supérieure Louis-Lumière et l'Institut Français de la Mode). www.fondationcultureetdiversite.org